

De la Ddass au barreau, le

Itinéraire.

Abandonnée à la naissance, cette jeune avocate veut défendre la cause des enfants.

PAR NICOLAS BASTUCK

«**D**ans mon malheur, j'ai eu de la chance», aime répéter Sara. Retirée dès le premier biberon à ses parents biologiques (mère maltraitante, père indigent), elle est confiée à la pouponnière de Sucy-en-Brie (Val-de-Marne); voilà pour le malheur. La «loterie» des placements la conduit, elle et sa sœur jumelle, chez Jeanne et Denis Devaux, à Cuffy, village du Cheroù confluent la Loire et l'Allier; ce fut sa chance.

Vingt-six ans ont passé. Sara Després, enfant de la Ddass, a prêté le 6 novembre 2023 son serment d'avocat. Si on ne guérit jamais vraiment de son enfance, il serait donc possible d'échapper au déterminisme de l'abandon, ce premier rendez-vous manqué avec la vie. Laetitia, sa sœur jumelle, a cette jolie formule: «*Un mauvais départ n'empêche pas une bonne arrivée. Mais il faut s'accrocher.*»

Si Cosette ni héroïne de conte de fées, Sara n'est pas du genre à porter sa condition en bandoulière. «*Longtemps, je me suis sentie étrangère à mon histoire. Dites-vous que j'ai tout traité de façon distanciée, compartimentée. C'est comme si on m'avait réinitialisée.*» Elle qui se rêvait maire de son village, diplomate ou ornithologue, jure être arrivée au barreau «*par hasard*». Multidiplômée (Sciences Po Paris, deux masters en droit,



deux autres en littérature, un cinquième en histoire de l'art, encore en chantier), elle voulait «*d'abord être utile aux autres*». «*J'ai une dette, je veux rendre ce qui m'a été donné, insiste-t-elle. Je dois tout à ma famille d'accueil, qui m'a câblée intellectuellement et je ne veux pas la décevoir.*»

«*Sara et Laetitia étaient des petites filles très éveillées, j'ai vite compris qu'on pourrait avancer avec elles. On les a considérées comme nos gosses*

Bataille. M^e Sara Després dans son cabinet de l'avenue de Wagram, à Paris. La jeune avocate souhaite «multiplier les actions judiciaires» contre les conseils départementaux, qui gèrent l'Aide sociale à l'enfance (ASE).

«J'ai une dette, je veux rendre ce qui m'a été donné. Je dois tout à ma famille d'accueil.»

et on a fait ce qu'il fallait pour qu'elles progressent», raconte Didier Devaux. Cet informaticien de la SNCF les a recueillies bébés et il n'a qu'un regret: ne pas avoir pu les adopter. «*On a été aimées, stimulées et chouchoutées comme des princesses, confirme Sara. Toute petite, je me suis dit: ta situation est bonne, alors capitalise là-dessus. Je n'ai jamais pleuré, jamais été en colère mais j'ai appris à ne rien lâcher.*»

Défaillance. D'un coup, elle se rembrunit: «*Le point noir, c'est fut la Ddass*»—aujourd'hui Aide sociale à l'enfance (ASE). Un service public que Sara juge «*défaillant*». Elle n'a que quelques mois de barreau, mais s'est mis en tête de faire condamner les conseils départementaux qui en ont la charge et «*portent structurellement*», selon elle, «*atteinte aux droits fondamentaux de l'enfant. Droit à la santé, à l'éducation, à la culture... Les sujets ne manquent pas; les familles maltraitantes, les foyers défaillants en font partie. L'idée est de multiplier les actions pour qu'un jour nous puissions mettre en cause la responsabilité de l'État. Il va falloir être juridiquement créatif*», se convainc-t-elle.

La Fondation Abbé-Pierre, dont elle est l'un des avocats bénévoles — elle sert aussi la soupe populaire —, révèle que la plupart des jeunes SDF ont été placés dans leur enfance. «*À 18 ans, on les jette à la rue. On n'a aucune ambition pour les enfants de l'ASE*», dénonce Sara Després, que ses éducateurs destinaient à un bac pro coiffure. «*Ils m'ont dit: "On va te suivre au max jusqu'à tes 21 ans, alors fais simple."* Rien n'est prévu pour les études longues...»

Son premier combat avec l'institution remonte à ses 8 ans. «*On avait rendez-vous, comme tous les*

combat de Sara Després

ans, chez le juge des enfants. La notre voulait à tout prix rétablir un lien avec notre mère biologique. Je lui ai dit: «Je ne veux pas, on ne peut pas avoir deux mères, la mienne est celle qui m'élève. Mais vous ne m'écoutez pas alors je vais partir.» Et j'ai claqué la porte.» «Il a fallu se battre pour les garder», confirme Didier, que les filles (injonction des éducateurs) avaient interdiction d'appeler «papa» – elles diront «Papounet». «On s'est fait recadrer plusieurs fois par la directrice de l'enfance, qui nous disait: «N'en faites pas trop, limitez l'affection, n'oubliez pas qu'elles peuvent vous être retirées du jour au lendemain.»

«Mascarade». «Cette instabilité chronique a beaucoup fait souffrir ma sœur, s'indigne Sara. On a tenté de nous convertir à l'islam, religion de la mère [elle dit «la» quand elle parle de sa génitrice]; on nous forçait à lui apporter un cadeau lors des rencontres médiatisées. Elle était là, avec son interprète, on n'avait rien à lui dire et elle non plus. Je ne ressentais rien, c'était une inconnue.»

Pour éviter «cette mascarade», Sara refuse d'ouvrir la bouche. Un jour, elle se cache dans une poubelle. À une autre juge, elle dit: «Nous sommes des enfants, pas des meubles que l'on déplace.» Au psychologue chez qui on la traîne, elle lance: «Je n'ai rien à vous dire, laissez-moi faire mes activités!»

Puis Jeanne, sa «manou» (interdiction, là encore, de dire «maman») est tombée malade. «Ils en ont profité pour essayer de nous retirer les filles. C'est dégueulasse», fulmine cette assistante maternelle, elle-même enfant de la Ddass. «On a réussi à faire front face à ce système un peu glacial», se souvient Laetitia. Devenue courtière en immobilier, la jumelle de Sara concède avoir «vécu les choses plus doulou-

Chance. Sara en dernière année de maternelle. Avec sa sœur jumelle, ces enfants de la Ddass ont été accueillis par Jeanne et Denis Devaux, dans un village du Cher.



«Nous sommes des enfants, pas des meubles que l'on déplace.» Sara enfant à la juge

reusement que [sa] sœur mais, cette histoire, on l'a affrontée à deux. Et on lui dit merci». «J'ai un côté électron libre très marqué mais le duo gémellaire que je forme avec Laetitia est une force dans laquelle je puise en permanence», confirme Sara.

Elle est donc devenue avocate, ce qui n'étonne guère Didier Devaux: «Petite, déjà, elle ne pouvait s'empêcher de défendre ses copines», observe en souriant son «papounet». «Elle n'a pas les mêmes préoccupations que le commun des mortels. À chaque instant, elle se demande comment changer le monde», complète sa sœur. «Sara est une combattante», résume son confrère – et ami – Benjamin Mathieu. Elle a choisi le droit mais a d'autres armes: «un appétit vorace pour le savoir» (Didier, son «père de cœur»); «une culture littéraire phénoménale, essentielle au pénaliste confronté à l'âme humaine» (Mme Olivier Pardo, son patron); «une capacité à travailler jusqu'à épuisement, un sens de l'autocontrôle qui lui donnent toujours dix coups d'avance»

(sa sœur). Mme Marie Dosé, qui lui a fait découvrir le métier et lui prédit «une grande carrière», n'a pas oublié cette stagiaire à la «maturité désarçonnante»: «Quand on a ce parcours, on a généralement envie de le cacher. Sara l'assume; elle ne raconte pas son histoire, elle la pose et en fait une force.» De Mme Dosé, Sara a retenu cette leçon: «S'il ne fait pas de miracle, le pénaliste ne doit rien lâcher. La défense est un exercice total, une déconstruction.» La fréquentation des grands auteurs (Gide, Duras, Camus...) lui a appris à se méfier du rituel judiciaire, de cette langue «que tout le monde maîtrise, sauf l'accusé». Elle dit: «Tout est factice dans le procès, ce qui n'empêche pas des éclats de vérité.» «Elle a la bonne distance», observe Mme Olivier Pardo. «J'évite l'excès d'empathie avec mes clients, car l'avocat doit être dans ses fonctions. Mais je n'oublie pas que j'aurais pu être à leur place», glisse Sara.

«Caméléon». Admiratrice d'Henri Leclerc («un grand avocat qui a réussi à associer ses convictions à sa pratique»), lectrice insatiable et cinéphile (Truffaut et Pialat, cinéastes de l'enfance, sont dans son panthéon), cette hyperactive, qui n'exclut pas de s'allonger un jour sur un divan («Mon problème, ce sont les émotions»), se vit comme «une fille impatiente et intransigeante». Aussi à l'aise dans son grand bureau de l'avenue de Wagram que dans son studio où «il y a souvent des fêtes», elle a, constate sa sœur, «ce côté caméléon qu'ont ceux qui reviennent de loin».

Sinon, Sara ne se déplace qu'en skateboard, dort peu et écrit de la poésie. On lui a demandé quel était son mot préféré. Sans hésiter, elle a répondu «la mer». «Sans e», a-t-elle précisé. Comme dans *La Disparition*, de Georges Perec ■